



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Pour diffusion immédiate

### Prévisions budgétaires 2009-2010

## La Commission scolaire des Phares accroît ses ressources en soutien aux élèves

**Rimouski, le 23 juin 2009** – Lors de sa réunion publique tenue le lundi 22 juin 2009, à Rimouski, le Conseil des commissaires a adopté le budget 2009-2010 de la Commission scolaire des Phares. Plusieurs points méritent notre attention :

#### ➤ **La Réforme de la comptabilité gouvernementale :**

- Ce changement a pour effet qu'au 30 juin 2009, les commissions scolaires du Québec prévoient des déficits cumulés. Pour la Commission scolaire des Phares :
  - la modification à la baisse de l'évaluation de ses bâtiments a un impact déficitaire d'environ 25 millions \$;
  - les banques de congé des employés sont dorénavant comptabilisées avec un impact déficitaire de 4 millions \$.
- En date du 1<sup>er</sup> juillet 2008, la Commission scolaire des Phares est donc passée d'un surplus cumulé de 4 millions \$ à un déficit comptable cumulé de 25,8 millions \$.

#### ➤ **Le budget 2009-2010 de la Commission scolaire des Phares :**

- 103 millions \$, comprenant un budget d'opération de 98 millions \$ et un budget d'investissement de 5 millions \$;
- Selon les anciennes normes comptables, les prévisions budgétaires au 30 juin 2010 seraient les suivantes:
  - Un déficit d'opération de 210 000 \$ pour 2009-2010;
  - Un surplus cumulé de 4 000 000 \$ pour les écoles, les centres de formation, les services de garde et la Commission scolaire dont 10% peut être utilisé en 2009-2010.
- Selon les nouvelles normes comptables, voici les prévisions budgétaires au 30 juin 2010 :

- Un déficit d'opération de 930 000\$;
- Un déficit cumulé de 27 700 000 \$ pour les écoles, les centres de formation, les services de garde et la Commission scolaire.

➤ **Ajout de ressources additionnelles :**

Malgré ces nouvelles normes comptables et la baisse de clientèle, la Commission scolaire des Phares augmente ses services aux élèves :

- Un montant additionnel de 800 000 \$ qui sera investi au cours de la prochaine année :
  - Ajout de postes de professionnels : orthopédagogues, psychologues et bibliothécaires;
  - Ajout de postes de personnel de soutien : techniciens de travaux pratiques, techniciens en éducation spécialisée et techniciens de travail social.

➤ **Clientèle scolaire 2009-2010 :**

- Au secteur des jeunes : 8 600 élèves;
- Au secteur des adultes et de la formation professionnelle : 1 100 élèves.  
Une baisse d'environ 200 élèves au secteur des jeunes.

Le président de la Commission scolaire des Phares, monsieur Raymond Tudeau, tient à préciser que l'application des nouvelles normes comptables ne modifie en rien la situation réelle de la Commission scolaire. « Le Gouvernement du Québec reconnaît que les commissions scolaires sont toujours d'excellentes gestionnaires de fonds publics. La nouvelle présentation des résultats financiers se fait à la demande même du Gouvernement et n'aura pas d'impact réel sur le fonctionnement et les projets de la Commission scolaire des Phares. D'ailleurs, nous continuons d'accroître nos ressources humaines en soutien à nos élèves en maintenant le cap sur la réussite, tout en effectuant une gestion serrée de nos ressources financières. »

-30-

Source : M. Raymond Tudeau  
Président  
Commission scolaire des Phares  
418 723-9485